



Le charpentier bois

Le charpentier bois, en atelier et sur chantier, taille, lève et restaure tous types de structures réalisées en bois, en dérivés du bois et en produits associés lors de travaux neufs, de réhabilitation et de restauration. Son activité s'exerce sur des constructions et des ouvrages contemporains ainsi que sur des bâtiments relevant du patrimoine architectural. Il utilise des compétences techniques, en suivant des plans, et s'assure de la solidité et la qualité des structures.

Objectifs de la formation

La formation Brevet Professionnel Charpentier Bois permet d'acquérir les compétences suivantes :

- Communiquer autour de son intervention en charpente pour permettre une bonne coordination, rendre compte de son intervention via des comptes rendus clairs, concis et exploitables
- Étudier un dossier technique en charpente, analyser les contraintes de réalisation du chantier.
- Préparer le chantier de charpente, choisir les solutions techniques, effectuer des relevés, réaliser des représentations graphiques, lister les opérations de fabrication et de mise en œuvre.
- Fabriquer l'ouvrage en charpente, étudier le plan, tracer les différents éléments, choisir le matériel, réaliser les opérations de taille et d'usinage en menuiserie.
- Mettre en œuvre le chantier de menuiserie, installer, sécuriser, implanter l'ouvrage sur le chantier, contrôler.

Contenu de la formation

Blocs de compétences

- RNCP37237BC01 - Analyse technique d'un ouvrage
- RNCP37237BC02 - Préparation d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier
- RNCP37237BC03 - Fabrication d'un ouvrage
- RNCP37237BC04 - Réalisation de relevés, d'implantation et de contrôles
- RNCP37237BC05 - Organisation et suivi d'une mise en œuvre sur chantier
- RNCP37237BC06 - Français et histoire-géographie
- RNCP37237BC07 - Langue vivante
- RNCP37237BC08 - Mathématiques
- RNCP37237BC09 - Sciences physiques et chimiques
- RNCP37237BC10 - Langue vivante (bloc facultatif)
- RNCP37237BC11 - Mobilité (bloc facultatif)

Modalités d'organisation

Par année de formation

- 12 semaines de cours théoriques et pratiques au CFA
- 35h par semaine de cours
- 40 semaines de formation en entreprise, dont 5 semaines de congés payés



Lieu de formation

Fougères



Prérequis

Être titulaire d'un CAP Charpentier



Modalités & délais d'accès

Candidature ouverte toute l'année, pour une entrée en formation principalement de fin août à début novembre.

Parcours adapté possible tout au long de l'année en fonction des profils et des situations. Toute entrée en formation fait l'objet d'un positionnement. Admission sur dossier et possibilité d'entretien. Nous consulter.



Validation

Brevet Professionnel Charpentier Bois, diplôme de l'Éducation nationale, de niveau 4, inscrit au RNCP* : 37237

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37237>



Durée

A minima 800h, parcours en 2 ans
Réduction de durée suivant profil



Type de contrat

Alternance



Frais de formation

Public apprenti : Formation prise en charge par l'OPCO de branche.

Public en reconversion ou salariés en professionnalisation : Tarif horaire entre 14€ et 18€. Possibilité de prise en charge financière totale ou partielle en fonction des droits acquis et du statut (demandeur emploi, salarié, stagiaire de la formation professionnelle...).

64,7 % Taux de réussite aux examens**

66,7 % Taux de satisfaction**

100 % Taux d'insertion*** dont 18,2% en poursuite d'étude***

12,9 % Taux de rupture**

**QUALITÉS & PROFIL REQUIS**

Rigueur et précision
Aisance relationnelle
Bonne dextérité
Capacité d'adaptation
Respect des règles de sécurité

**ENTREPRISES CONSEILLÉES**

Constructeur et installateur de charpente
Nous consulter

**MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & ÉVALUATIONS**

- Alternance d'apports théoriques et de mises en situation
- Participation à des projets pédagogiques
- Contrôles réguliers de connaissances, notamment par des examens blancs et des mises en situation pratiques
- Épreuves ponctuelles en fin de formation
- Livret d'apprentissage entre l'apprenant, l'entreprise et le CFA
- Visites en entreprise par l'enseignant tuteur
- Séance de tutorat à chaque période au CFA
- Conseils pédagogiques et bulletins de notes avec avis de l'équipe pédagogique
- Supports de formations numériques

**MOYENS TECHNIQUES**

- Plateaux techniques équipés
- Salles de formation
- Centre de ressources

**POURSUITES D'ÉTUDES**

D'autres poursuites d'études sont possibles. Consultez le site de l'Onisep.

**PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES**

- Ouvrier qualifié
- Compagnon
- Chef d'équipe
- Chef d'entreprise

**ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES****EN SITUATION DE HANDICAP**

CMA Formation Bretagne souhaite favoriser et sécuriser l'insertion des personnes en situation de handicap dans le monde professionnel. Les locaux sont aménagés pour accueillir des personnes à mobilité réduite. Contactez-nous.

**NOUS CONTACTER****CMA FORMATION DINAN-AUCALEUC**

cmaformation-dinan@cma-bretagne.fr · 02 96 76 27 37

CMA FORMATION SAINT-BRIEUC - PLOUFRAGAN

cmaformation-saintbrieuc@cma-bretagne.fr · 02 96 76 27 27

CMA FORMATION QUIMPER

cmaformation-quimper@cma-bretagne.fr · 02 98 76 46 35

CMA FORMATION FOUGÈRES

cmaformation-fougeres@cma-bretagne.fr · 02 99 05 45 55

CMA FORMATION RENNES-BRUZ

cmaformation-rennes@cma-bretagne.fr · 02 99 05 45 55

CMA FORMATION SAINT-MALO

cmaformation-saintmalo@cma-bretagne.fr · 02 99 05 45 55

CMA FORMATION VANNES

cmaformation-vannes@cma-bretagne.fr · 02 97 63 95 10